



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strassen, le 12 juillet 2016

En vue des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016, le Conseil d'administration du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) a décidé la sélection des athlètes suivants :

Athlétisme :

Charline MATHIAS

Cyclisme:

Christine MAJERUS
Chantal HOFFMANN
Frank SCHLECK

Natation:

Raphaël STACCHIOTTI
Laurent CARNOL
Julie MEYNEN

Tennis de table:

Xia Lian NI

Tennis:

Gilles MULLER

En athlétisme (m), le Conseil d'administration a décidé de sélectionner le(s) athlète(s) qui en fonction des rankings internationaux olympiques de l'IAAF est/sont accepté(s) par cette dernière pour participer aux épreuves d'athlétisme sur base de ces rankings qui seront officialisés au plus tard le 14 juillet 2016. Une telle sélection exclut l'attribution d'une place de quota.

Partenaires Principaux



Partenaires Bronze



Partenaires Argent



Partenaires Médiatiques



Partenaire Institutionnel





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Si aucun athlète n'est admis à participer aux épreuves d'athlétisme sur base de ces rankings, le Conseil d'administration a décidé de demander pour Charles GRETHEN la place de quota allouée par l'IAAF en fonction de son niveau de compétitivité internationale.

Le Conseil d'administration
du COSL

Partenaires Principaux



Partenaires Bronze



Partenaires Argent



Partenaires Médiaétiques



Partenaire Institutionnel

